



INFO-QUALITÉ

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ ÉDUCATIVE
VOLUME 2, NUMÉRO 1, PRINTEMPS 2018



LES SERVICES DE GARDE À LA PETITE ENFANCE ONT-ILS UNE MISSION ÉDUCATIVE?

Poser la question, c'est y répondre, nous direz-vous. Pourtant, le mythe persiste selon lequel la mission d'un service de garde à la petite enfance est de « garder » les enfants pendant que leurs parents travaillent.

De nombreux acteurs du domaine de la petite enfance, au premier rang desquels figurent les services de garde eux-mêmes, dénoncent ce mythe et tentent de le briser depuis de nombreuses années. Ils peuvent d'ailleurs s'appuyer sur les experts qui affirment que la petite enfance représente une période cruciale du développement global de l'enfant et que la fréquentation d'un service de garde de qualité favorise le développement harmonieux, puisqu'il constitue le premier maillon du parcours d'une éducation réussie.

Les services de garde à la petite enfance ne sont pas des lieux pour « garder » les enfants. Ils ont une importante mission qui permet de forger les assises de l'éducation des adultes de demain.

Alors, comment briser le mythe? L'union fait la force. La promotion de la mission éducative des services de garde est une responsabilité partagée par tous les acteurs gravitant autour des services de garde. *L'Info-Qualité*, pour sa part, pourrait servir à promouvoir cette mission auprès de la population en général et plus particulièrement auprès des parents utilisateurs. Nous vous invitons donc à partager *l'Info-Qualité* en grand nombre.

Cette deuxième édition de *l'Info-Qualité* vous propose un jeu-questionnaire *Vrai ou faux* portant sur la mission éducative des services de garde, un article sur l'utilisation de l'aménagement de l'environnement

SOMMAIRE

LES SERVICES DE GARDE À LA PETITE ENFANCE ONT-ILS UNE MISSION ÉDUCATIVE?.....	1
LA MISSION ÉDUCATIVE : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX.....	2
L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DES ENFANTS : UN ÉDUCATEUR EN SOI!.....	3
TOUT POUR NOS ENFANTS	5
ÉGALITÉ, ACCÈS, QUALITÉ, SÉCURITÉ	6
ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	7

comme stratégie éducative, un état d'avancement des travaux relativement à la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative, une brève présentation des plus récentes modifications législatives touchant la mission éducative des services de garde, de même que la stratégie *Tout pour nos enfants*.

Pour consulter les parutions antérieures de *l'Info-Qualité*, visitez le site [Web du Ministère](#).

Vous n'êtes pas encore abonné? Rendez-vous sur la page d'[accueil du site Web](#) et remplissez la section en bas, à droite.

Bonne lecture!
L'équipe de rédaction

Si vous désirez nous suggérer des sujets liés à la mission éducative des services de garde pour les prochaines parutions de *l'Info-Qualité*, vous pouvez le faire en nous écrivant à l'adresse suivante : bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca

LA MISSION ÉDUCATIVE : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

Les services de garde poursuivent une seule mission et ils ont un seul objectif : assurer la santé et la sécurité des enfants.

FAUX

Les services de garde éducatifs du Québec ont une triple mission :

- 1 Voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés;
- 2 Offrir aux enfants un milieu de vie visant à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école;
- 3 Prévenir l'apparition de difficultés d'apprentissage ou de comportement ou encore, d'insertion sociale, et favoriser la réussite éducative.

Aussi, pour remplir leur mission, les services de garde poursuivent six objectifs :

- 1 Voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés;
- 2 Assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être;
- 3 Favoriser l'égalité des chances;
- 4 Contribuer à leur socialisation;
- 5 Apporter un appui à leurs parents;
- 6 Faciliter leur entrée à l'école et favoriser leur réussite éducative.

Les services de garde doivent apprendre à écrire, à lire et à compter aux enfants.

FAUX

L'une des missions d'un service de garde est d'offrir un milieu de vie propre à **stimuler** le développement des enfants sur tous les plans. Il ne s'agit donc pas de se substituer à l'école.



Le service de garde doit plutôt **éveiller** les enfants aux concepts de la lecture, de l'écriture et des nombres, non pas en ayant l'objectif qu'ils sachent lire et compter, mais dans le but de favoriser leur développement global.

Bien que l'un des objectifs poursuivis soit de faciliter la réussite éducative et l'entrée à l'école, ce concept renvoie plutôt à proposer toutes sortes de stimulations qui favoriseront l'actualisation du potentiel de l'enfant en lui offrant la possibilité d'acquérir des attitudes ou des habiletés qui lui seront utiles au moment de son entrée à l'école.

La confiance en soi, le goût d'expérimenter, d'exprimer son point de vue, une bonne capacité d'attention et de concentration, la capacité de résoudre des problèmes, une bonne motricité globale et fine, un langage clair et un vocabulaire étendu constituent en effet autant d'atouts susceptibles d'assurer une transition réussie vers l'école à l'enfant.

Le fait d'apprendre à vivre en groupe, à interagir et à socialiser avec les autres, à suivre une routine, un horaire et à respecter des consignes favorise aussi l'intégration ultérieure de l'enfant dans le milieu scolaire, de même que le fait de participer à des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Assurer le bien-être des enfants, c'est notamment offrir un accueil chaleureux, reconnaître les enfants comme des personnes à part entière, intervenir avec respect et bienveillance.

VRAI

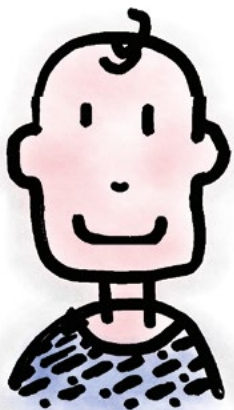
Tous ces exemples sont vrais.

Assurer le bien-être des enfants, c'est également veiller à ce que le déroulement de la journée soit adapté au rythme de chacun à l'aide d'une gestion du temps souple.

De plus, assurer le bien-être des enfants consiste à faire équipe avec les parents, leurs substituts et parfois les membres des familles élargies, en tenant compte de leurs réalités culturelles et familiales variées.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Ministère de la Famille, 2014, [Garder le cap sur le développement global des jeunes enfants](#)
- Ministère de la Famille, 2014, [Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec. Une vision partagée pour des interventions concertées](#)
- Ministère de la Famille, 2007, [Accueillir la petite enfance](#)
- Ministère de la Famille, 2007, [Caractéristiques recherchées d'un programme éducatif](#)
- [Ministère de la Famille, 2004 à 2015, Rapports sur la situation des services de garde](#)
- Institut de la statistique du Québec, 2003 et 2014, [Échelles d'observation de la qualité éducative](#)



L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DES ENFANTS : UN ÉDUCATEUR EN SOI!

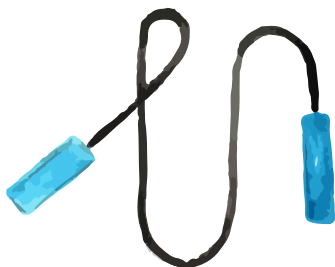
Comment l'aménagement de votre environnement peut-il être utilisé pour devenir une stratégie éducative?

- 1** Du matériel de jeu varié est laissé à la vue et à la portée des enfants :
Oui Non

À l'extérieur comme à l'intérieur, l'aménagement devrait permettre aux enfants d'avoir libre accès à un matériel de jeux variés et attrayants, adaptés à leur taille et à leurs capacités. Le matériel, en général, devrait être à la vue, à la portée des enfants, classifié pour favoriser le jeu, rangé dans des bacs accessibles aux enfants et disposé pour suggérer des jeux aux poupons (blocs empilés ou placés en cercle). Ce libre accès leur permettra d'exercer des choix et un contrôle sur leur univers, favorisant ainsi leur autonomie et le développement de leur confiance en eux.

- 2** Pour permettre aux enfants de bouger à l'intérieur, il m'arrive de déplacer les meubles :
Oui Non

À l'intérieur, il ne faudrait pas hésiter à retirer d'une pièce les meubles inutiles ou à libérer le plancher des objets massifs et encombrants. Ainsi, l'amplitude du mouvement des enfants serait moins limitée et ces derniers pourraient ramper, rouler, sautiller, danser, avec aisance et en toute sécurité.



INFO-QUALITÉ

3 Dehors, les enfants ont suffisamment d'espace pour courir, jouer avec un ballon ou faire du tricycle :

Oui Non



L'aménagement du milieu physique devrait faire l'objet d'une attention particulière et être considéré comme un « éducateur en soi¹ ». L'aménagement des aires de jeu intérieures et extérieures devrait être organisé de façon conviviale et stimulante. De plus, il devrait faciliter le déroulement efficace des jeux actifs tout en proposant des défis adaptés au niveau de développement des enfants.

À l'extérieur, afin de soutenir l'autonomie des tout-petits et leur propre exploration de l'environnement, il faudrait plutôt leur fournir du sable, de l'eau, des tricycles et du petit matériel roulant qui les inciterait à bouger (objets de jeux actifs) ainsi que des surfaces irrégulières qui leur permettraient d'exercer leur équilibre et leur flexibilité.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les échelles utilisées pour réaliser l'enquête *Grandir en qualité*² donnent des indications sur le matériel et l'aménagement des lieux permettant le jeu actif et le développement moteur. On y trouve notamment le matériel favorisant la dimension motrice :

- bacs à eau et bacs à sable;
- balles, ballons et ballon sautoir;
- blocs et boîtes de carton de différentes tailles;
- petites autos, camions;
- quilles, cerceaux, cordes à danser;
- gros véhicules pouvant être enfourchés, poussés ou tirés;
- jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, etc.);
- matériel à empiler, à enfiler;
- parachute, rubans rythmiques;
- tapis pour rouler ou ramper, tunnels autoportants.

1 REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES. Actes du colloque Rendez-vous 2012, colloque petite enfance : [Le rôle de l'adulte dans l'accompagnement du développement du jeune enfant](#), conférence de Patrice Gauthier, *L'approche pédagogique Reggio Emilia*, [En ligne], 2012.

2 C. DROUIN, N. BIGRAS, C. FOURNIER, H. DESROSIERS ET S. BERNARD. *Grandir en qualité* : enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003 et 2014.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le [cadre de référence Gazelle et Potiron](#), publié en 2014, vise à favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans par la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur à travers douze orientations. Ces orientations ont pour objectifs de permettre aux tout-petits de bouger quotidiennement à l'intérieur comme à l'extérieur, d'entreprendre des jeux où ils seront physiquement actifs et de vivre des expériences diversifiées, plaisantes et qui respectent leur stade de développement. Elles visent également à offrir des repas et des collations d'une qualité nutritive élevée, à faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments afin d'éveiller leurs goûts et à planifier des contextes agréables de repas.

Pour plus de détails à ce sujet, visitez le site Web du [Ministère](#).



TOUT POUR NOS ENFANTS

La [Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans - Tout pour nos enfants](#) a été lancée le 16 janvier dernier. Elle représente une des pièces maîtresses de la mise en œuvre de la Politique de la réussite éducative – *Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*.

La Stratégie propose plusieurs mesures structurantes qui poursuivent cinq objectifs précis durant le parcours éducatif des huit premières années de vie de l'enfant, soit :

- 1 Favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants;**
- 2 Assurer aux enfants de 0 à 8 ans des transitions harmonieuses entre les milieux éducatifs;**
- 3 Soutenir des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité;**
- 4 Permettre à tous les enfants d'acquérir les compétences essentielles en lecture, en écriture et en mathématique;**
- 5 Accompagner les parents et favoriser la mobilisation et la concertation de tous les acteurs de la réussite éducative.**

Les 54 mesures de cette stratégie bénéficieront grandement aux parents et aux services de garde éducatifs à l'enfance. Elles visent notamment ce qui suit :

- Que les parents soient soutenus par divers organismes qui proposent une multitude de services pour les accompagner dans le développement de leur enfant et le préparer à son entrée à l'école;
- Que les parents disposent d'un dossier éducatif pour suivre le développement de leur enfant, mieux détecter ses difficultés et favoriser des transitions harmonieuses;
- Que les enfants et leurs parents bénéficient du soutien nécessaire pour des transitions qui assurent la continuité des interventions et le bien-être des enfants;
- Que les parents de jeunes enfants puissent se prévaloir d'un programme de littératie familiale dans les bibliothèques publiques et d'un programme d'accompagnement à l'éveil et à l'apprentissage de la lecture dans les bibliothèques scolaires;

TOUT POUR NOS ENFANTS (SUITE)

- Qu'une carte Web interactive permette aux familles de localiser aisément les services qui leur sont destinés;
- Que les organismes communautaires Famille soient plus en mesure d'accompagner les parents ayant les plus grands besoins de soutien pour assurer le plein développement de leurs enfants;
- Que tous les services de garde éducatifs à l'enfance appliquent un programme éducatif qui répond aux conditions essentielles pour assurer le développement des enfants;
- Qu'une évaluation rigoureuse de la qualité éducative soit réalisée dans les services de garde et que les améliorations nécessaires soient apportées en continu;
- Que plus de ressources financières et humaines soient disponibles dans les services éducatifs pour dépister et accompagner les enfants qui vivent des difficultés particulières;
- Que le personnel éducateur des services de garde éducatifs à l'enfance, les responsables d'un service de garde en milieu familial et le personnel scolaire aient accès à des outils et à de la formation pour les soutenir dans leurs interventions.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- [Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans - Tout pour nos enfants](#)

ÉGALITÉ, ACCÈS, QUALITÉ, SÉCURITÉ!

Dans le but d'assurer l'égalité des chances pour tous les enfants et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité et sécuritaires, la Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance (ci-après la Loi) a été sanctionnée le 8 décembre 2017.

La Loi vise notamment à :

- Favoriser la réussite éducative et à améliorer la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance;
- Rehausser la sécurité dans les services de garde éducatifs à l'enfance;
- Assurer la pérennité d'un réseau éducatif de qualité.

FAITS SAILLANTS

(En lien directement avec la mission éducative des services de garde)

- Tous les prestataires de services de garde (titulaires d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie et personnes reconnues à titre de

responsables d'un service de garde en milieu familial) doivent :

- o **inclure**, dans leur programme éducatif, des activités favorisant la réussite éducative;
 - o **participer** au processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des services de garde;
 - o **tenir** un dossier éducatif pour chaque enfant dans le but d'assurer l'égalité des chances des enfants et leur développement global.
- Le gouvernement dispose d'un pouvoir lui permettant d'imposer par règlement diverses exigences relativement au programme éducatif. La mise en œuvre de ces changements est prévue pour juin 2019.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Faits saillants - [Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance](#)

« ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE »

Dans le [premier numéro](#) de l'*Info-Qualité*, nous présentons le projet pilote réalisé par une équipe de chercheurs de l'UQAM à l'automne 2016 auprès de 62 services de garde en installation (CPE et garderies) situés dans les régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Ce projet pilote, dont les résultats sont concluants, visait à tester une démarche et des outils d'évaluation concernant les groupes d'enfants de 3 à 5 ans.

Le Ministère a donc élaboré un plan de mise en œuvre de la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative pour les CPE et les garderies. Ce plan, composé de plusieurs volets qui se dérouleront en même temps (en concomitance), mènera, ultimement, à l'évaluation de la qualité éducative pour tous les groupes d'âge dans l'ensemble des CPE et des garderies du Québec.

- 1 Création des instruments de mesure et de la démarche d'évaluation pour les groupes d'âge de 3 à 5 ans. (Réalisé)
- 2 Projet pilote pour tester les instruments de mesure et la démarche d'évaluation pour les groupes d'âge de 3 à 5 ans. (Réalisé)
- 3 Mise en œuvre de la mesure d'évaluation des groupes d'âge de 3 à 5 ans. (À venir)
- 4 Création des instruments de mesure et de la démarche d'évaluation pour les enfants de moins de 3 ans. (En cours)

5 Projet pilote pour tester la mise en commun des outils et de la démarche d'évaluation pour tous les groupes d'âge. (À venir)

6 Mise en œuvre de la mesure d'évaluation pour tous les groupes d'âge dans l'ensemble des services de garde en installation. (À venir)

Et le milieu familial ?

Quelques lecteurs nous ont posé certaines questions relativement à l'évaluation des services de garde en milieu familial. Ces derniers seront évalués dans une phase ultérieure des travaux, puisque la démarche d'évaluation et les instruments de mesure devront être adaptés à leur réalité et tenir compte du rôle joué par les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.



Restez à l'affût de la prochaine parution de l'*Info-Qualité* pour en savoir plus sur l'état d'avancement de cet important dossier.

INFO-QUALITÉ

CRÉDITS

Rédaction et collaboration

Direction générale des services de garde éducatifs
à l'enfance

Direction générale des politiques

Direction générale des opérations régionales

Direction des communications

Production et révision linguistique

Direction des communications

Infographie et diffusion

Ministère de la Famille

Abonnement

Pour s'abonner, il suffit de s'inscrire dans la section
des bulletins électroniques sur le site Web du
Ministère : [abonnement/infoqualité](http://abonnement/infoqualite).

Suggestions

Pour suggérer de nouveaux sujets, écrivez-nous à
l'adresse suivante :
bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca

Ce bulletin est également disponible dans le site
Web du *Ministère*

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISSN 2561-2891

© Gouvernement du Québec